

XBRL INTERNATIONAL

XBRL International est un consortium à but non lucratif regroupant environ 650 compagnies et organismes publics ou parapublics. Il travaille à la définition et à la promotion du langage XBRL (eXtensible Business Reporting Language) destiné au Reporting financier.

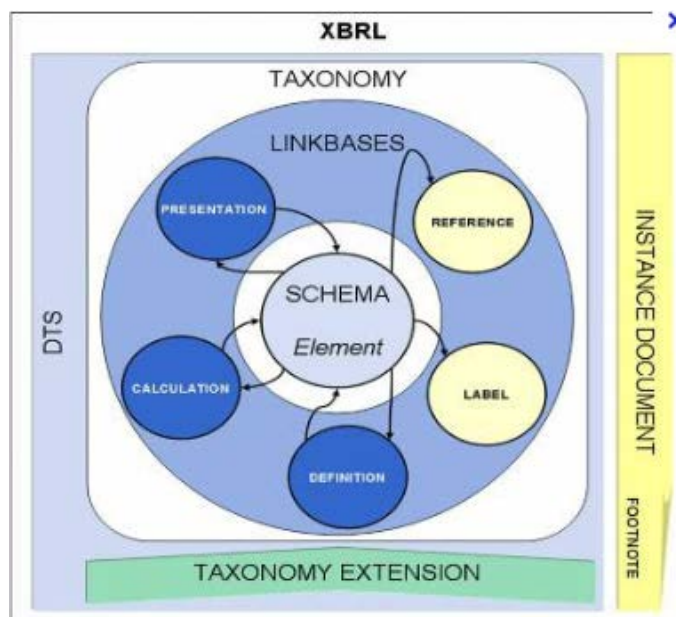


LANGAGE XBRL

Conçu pour standardiser la communication des informations financières, notamment vers les investisseurs et les administrations, XBRL (eXtensible Business Reporting Language) s'appuie sur le langage XML (eXtensible Markup Language), de plus en plus utilisé dans les échanges de données interentreprises, en particulier dans le monde Internet. Comme XML, XBRL est indépendant des plateformes matérielles et de leurs systèmes d'exploitation.

Démarré aux Etats-Unis en 2000 par les grands cabinets d'audit, et mis au point par le consortium XBRL International, XBRL est un langage articulé autour de :

- Une taxonomie, dictionnaire de données qui pour un domaine spécifique (par exemple normes comptables françaises) définit les données et les relations entre elles. A chaque type de données financières, par exemple le bénéfice net, est attribuée une balise qui lui est propre.
- Une spécification, grammaire qui précise les caractéristiques de la donnée (date, montant, devise, etc. et les libellés qui lui sont associés.



Le langage XBRL permet ainsi de distinguer la mise en forme et la présentation du contenu (documents et données). L'utilisation de XBRL doit permettre de réduire les coûts de reporting des entreprises et établissements financiers tout en répondant aux exigences de transparence, fluidité et fiabilité en matière de communication financière.

UTILISATION D'XBRL

XBRL est utilisé dans plus de 50 pays.

Aux Etats-Unis, depuis le 17 décembre 2008, la SEC* (autorité des marchés) a imposé aux entreprises la transmission de leur information financière en XBRL, selon un plan de montée en charge sur 3 ans qui a commencé en juin 2009 avec les 500 premières entreprises cotées.

En Europe, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la France ainsi que le Royaume-Uni, ont dématérialisé, ou sont en passe de le faire, la transmission des comptes annuels.

De nombreux projets sont en cours de par le monde, sous l'impulsion des régulateurs, mais aussi d'institutionnels ou d'entreprises offrant des services de reporting.

La France a été précurseur dans ce domaine avec la télé-déclaration en EDI* vers la Direction des Impôts. Le portail i-greffes d'INFOGREFFE permet aux entreprises de déposer leurs comptes annuels et leurs bilans sous le format XBRL ; 500 000 bilans sont déjà disponibles.

Dans sa FAQ sur la Directive Transparence, le Parlement européen mentionne XBRL pour le reporting harmonisé obligatoire des sociétés cotées à l'horizon 2020.

ORGANISATION DU CONSORTIUM XBRL

Créé en 2001, le consortium est structuré en 3 échelons, à savoir XBRL International ; 23 *juridictions* locales (parmi lesquelles la France) qui travaillent sur les besoins et les pratiques propres à un pays donné ; des membres directs, entreprises et entités provenant de tout type de secteurs (services, conseil, finance, information, informatique, organisations gouvernementales, organisations à but non lucratives, etc.). Une organisation affiliée, XBRL Europe, fondée en 2008, assure la mise en œuvre de projets européens communs ainsi que le lien avec les autorités européennes.

XBRL FRANCE

Une émanation française du consortium XBRL International a été créée en 2005 pour promouvoir en France l'utilisation du standard XBRL dans l'élaboration des rapports financiers. C'est une association loi 1901 à but non lucratif qui compte entre trente et quarante membres (entreprises, SSII, institutions ou administrations). Aujourd'hui, XBRL France est une *jurisdiction* de XBRL International et un membre fondateur de XBRL Europe.

Parmi la trentaine de membres figurent le CSOEC (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables), la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes), le SGCB (Secrétariat Général de la Commission Bancaire) et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), mais aussi Edificas, l'association des professionnels de l'échange de données informatisé (EDI) pour la profession comptable. Ses membres comptent également des banques, des éditeurs de progiciels ainsi que des sociétés de conseil et des SSII.

XBRL France structure les travaux réalisés de façon à piloter, homogénéiser et optimiser les mises en place de taxonomies tout en organisant la communication dans les pays limitrophes.

Des groupes de travail ont été constitués pour construire les dictionnaires de données (taxonomies) nécessaires à chaque profession (Groupe Marketing et Communication, Groupe IFRS* et Information Financière, Groupe Taxonomie établissements de crédit, Groupe Taxonomie Comptes Annuels, Groupe Convergence XBRL France-EDIFICAS et Groupe Assurances/Solvency II).

Ces groupes ont déjà élaboré plusieurs taxonomies déjà opérationnelles, comme Taxonomie Comptes Annuels, Taxonomie IFRS, Taxonomie rémunération des dirigeants, ou Taxonomie SURFI éditée par la Banque de France. Des documents comme les reportings financiers IFRS (FINREP) et prudentiel Bâle II (COREP) sont déjà fournis en format XBRL.

Plus d'informations sur les sites Internet :

XBRL	www.xbrl.org
XBRL International	www2.xbrl.org
XBRL Europe	www.xbrleurope.org/
XBRL France	www.xbrlfrance.org
International Accounting Standards Board	www.iasb.org/XBRL/XBRL.htm

Abréviations

- EDI : Electronic Data Interchange (échange de données informatisées)
- SEC : Securities and Exchange Commission
- IFRS : International Financial Reporting Standards